

forêt de Buzet

# Georges Méric a inauguré la Maison de la biodiversité

**E**n inaugurant hier mercredi la Maison de la biodiversité, Georges Méric a rappelé que « le Conseil départemental a placé la sauvegarde de la biodiversité au cœur du plan Environnement qu'il a élaboré dès le début de la mandature. Avec un financement à hauteur de 150 millions d'euros, le Département a choisi d'agir vite et fort. D'ores et déjà, nous sommes allés au-delà des 41 mesures concrètes que nous nous étions fixées en 2015. Mais à côté de toutes ces actions de terrain, il y a aussi une bataille culturelle à gagner. L'éducation à la biodiversité est l'un des axes forts de notre engagement avec, comme projet phare, la Maison de la biodiversité que nous inaugurons aujourd'hui ».

Installée au chai des Monges, au cœur de la forêt de Buzet-sur-Tarn classée « Espace Naturel Sensible » depuis 2016, elle est ouverte à tous, et spécialement aux jeunes. Endroit privilégié pour observer, découvrir et comprendre cet inestimable massif forestier situé aux portes de Toulouse, c'est un allié précieux pour les projets pédagogiques de la communauté éducative.

Ce nouvel équipement répond à deux objectifs principaux : devenir le lieu emblématique pour le Département en matière de sensibilisation du public aux enjeux de protection et de conservation de la biodiversité, et initier de nouveaux comportements, plus respectueux de la nature, de l'environnement et du patrimoine. Le président Méric a ensuite visité les



La Maison de la biodiversité inaugurée hier par le président Méric entouré de nombreux élus./Photo DDM, Valentine Chapuis

lieux, guidé par Elisabeth Mathieu, responsable du Pôle biodiversité au sein de la direction de la Transition écologique. Il était accompagné de nombreux élus locaux, parmi lesquels Ghislaine Cabesut, Jean-Luc Raysséguier et Didier Cujives, conseillers départementaux.

Georges Méric est également revenu sur la polémique causée par le transport de neige en hélicoptère, la semaine dernière à Superbagnères, rappelant que cette mesure était « exceptionnelle et avait pour but de sauver les emplois, dans une période cruciale, les vacances scolaires de février ».

**Philippe Roy**

## EN CHIFFRES

Durée des travaux : 7 mois.

Coût : 1,53 million d'euros.

Surface totale : 365 mètres carrés.

Ouverture du 16 novembre au 31 mars : du mardi au vendredi de 13 heures à 17 heures pour le grand public (visite libre), de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures pour les scolaires et les groupes (sur réservation).

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre : du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures (19 heures en juin) pour le grand public (visite libre), de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures pour les scolaires et les groupes (sur réservation).

Accès par le parking nord, route départementale 15E reliant Bessières à Montjoire.